



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME - BASKET-BALL - CYCLOTOURISME - EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC - FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE - MUSCULATION - TENNIS DE TABLE - TIR A L'ARC
TRIATHLON - VOLLEY-BALL

LA SECTION ATHLETISME REPREND SES ACTIVITES

SAISON 2023/2024

Le dossier complet d'inscription doit nous être retourné avant le 1^{er} septembre 2023

Pour vous inscrire, constituez votre dossier avec les éléments suivants :

Pour les enfants mineurs :

Désormais pour l'obtention d'une licence sportive, ou pour son renouvellement, l'enfant mineur et la ou les personnes exerçant l'autorité parentale doivent au préalable renseigner conjointement un questionnaire de santé (Cf. Arrêté du 7 mai 2021).

Si vous et votre enfant avez répondu «NON» à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

- Vous devez obligatoirement renseigner, signer et remettre au club la seule attestation avec l'autorisation parentale ci jointes.

Si vous et votre enfant avez répondu « OUI » à au moins une rubrique du questionnaire de santé.

- Vous devez solliciter un certificat médical pour votre enfant auprès d'un médecin.

Ce certificat médical devra établir explicitement l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme **en compétition daté de moins de 1 an à partir du jour de l'inscription et du dépôt complet du dossier**. Vous devez obligatoirement remettre le certificat médical au club qui le conservera.

Pour les majeurs :

Pour une première prise de licence :

Un certificat médical, complété et signé par le médecin attestant de « non contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme **en compétition daté de moins de 1 an à partir du jour de l'inscription et du dépôt complet du dossier**. Le modèle ci-joint est à utiliser préférentiellement.

Pour un renouvellement de licence :

Courant Juin, vous recevrez un **mail de la FFA** qui vous permettra d'avoir un accès direct vers votre **espace personnel sur le SIFFA**.

Si votre certificat médical date de moins de 3 ans, vous pourrez remplir votre **questionnaire de santé en ligne** : si vous le remplissez en **répondant "NON" à toutes les questions**, vous n'aurez pas besoin de fournir un certificat Médical pour la saison 2023/2024.

Dans le cas contraire, vous devrez fournir avec votre inscription un **Certificat Médical** de :

« non contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition ».

A défaut de le remplir sur le SIFFA, il vous faudra remplir le même questionnaire ci-joint et nous le rendre avec votre bulletin d'adhésion.



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME - BASKET-BALL - CYCLOTOURISME - EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC - FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE - MUSCULATION - TENNIS DE TABLE - TIR A L'ARC
TRIATHLON - VOLLEY-BALL

Documents obligatoires :

- 1 - La fiche de renseignement complétée avec les coordonnées du licencié
- 2 - Un chèque du montant de la cotisation (tarifs ci-dessous) à l'ordre de : SOH Athlétisme
- 3 - L'autorisation parentale pour les mineurs complétée et signée
- 4 - le questionnaire de santé si celui-ci n'a pas été complété en ligne

Le dossier est à remettre lors des séances d'entraînement au stade ou au siège du Club :
SOH Athlétisme, groupes piste, 23 rue Gabriel Péri, 78800 HOUILLES

Le montant de la cotisation comprend la licence, l'assurance, les cotisations Club + Section.

IMPORTANT :

La licence est obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements ou aux compétitions.

----- INFORMATIONS PRATIQUES -----

Les entraînements Piste (Sprint/Sauts, 1/2 fond) selon les groupes, sont les suivants sous réserve de modification en septembre :

Sprint/Sauts

- **le lundi** au stade Maurice Baquet à Houilles de 18h30 à 20h00
- **le mercredi** au stade Maurice Baquet à Houilles de 18h30 à 20h00
- **le vendredi** au stade Maurice Baquet à Houilles de 18h30 à 20h00

1/2 fond

- **le mercredi** au stade Maurice Baquet à Houilles de 18h30 à 20h00
- **le vendredi** au stade Maurice Baquet à Houilles de 18h30 à 20h00
- **le dimanche matin** en forêt ou parc ou stade pour le groupe demi-fond (à voir avec l'entraîneur)



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME - BASKET-BALL - CYCLOTOURISME - EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC - FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE - MUSCULATION - TENNIS DE TABLE - TIR A L'ARC
TRIATHLON - VOLLEY-BALL

2. ----- COORDONNEES DE L'ADHERENT -----

Renouvellement : N° licence FFA Nouvelle adhésion :

Mme
 Mlle
 M.

NOM : PRENOM :

Né(e) le : Nationalité :

Adresse* :

Code postal : Ville :

Tél fixe* : Tél Mobile* :

Mél obligatoire* :

En majuscule

Attestation d'adhésion au club pour les CE des entreprises.

Les comptes-rendus de réunion du bureau seront envoyés par mail.

* Signaler tout changement en cours d'année.

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : ci@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association « les SPORTS OLYMPIQUES DE HOUILLES » s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

À le

Signature obligatoire

3. ----- TYPE DE LICENCE CHOISIE -----

Licences compétitions et entraînements tous niveaux (assurances comprises) :

- Licence - **Compétition** Cadets U18 (2007/08), Juniors U20 (2005/06), espoirs U23 (2002/04) 180 € pour les nouveaux (maillot compris)
160 € pour les anciens
- Licence - **Compétition** Seniors (1990/2001), Masters (1989 et avant) 200 € pour les nouveaux (maillot compris)
180 € pour les anciens

4. ----- MEMBRES HONORAIRES -----

- Carte de membre honoraire (pour les non licenciés) à **partir de 35 euros**
La carte de membre honoraire n'est pas une licence sportive et ne contient aucune assurance couvrant le membre honoraire pour la pratique du sport.